

Un prix TTC (Toutes Taxes Comprises) s'obtient en ajoutant la taxe appelée TGC (Taxe Générale sur la Consommation) au prix HT (Hors Taxes).

En Nouvelle-Calédonie, il existe quatre taux de TGC selon les cas : 22 %, 11 %, 6 % et 3 %.

Alexis vient de faire réparer sa voiture chez un carrossier.

Voici un extrait de sa facture qui a été tâchée par de la peinture.

Les colonnes B, D et E désignent des prix en francs.

	A	B	C	D	E
1	Référence	Prix HT	TGC (en %)	Montant TGC	Prix TTC
2	Phare avant	64,000	22 %	14,080	78,080
3	Pare-chocs	18,000	22 %		21,960
4	Peinture	11,700	11 %	1,287	12,987
5	Main d'uvre	24,000		1,440	25,440
6	TOTAL À RÉGLER (en Francs)				138,467

1. Quel est le montant TGC pour le pare-chocs ?
2. Quel est le pourcentage de la TGC qui s'applique à la main d'uvre ?
3. La facture a été faite à l'aide d'un tableur.

Quelle formule a été saisie dans la cellule E6 pour obtenir le total à payer ?